



Montpellier, ville pionnière en matière de don d'organes et de greffes. PHOTO REDOUANE ANFOUSSA

**Initiative.** Sous l'impulsion du maire, l'association française des familles de donneurs d'organes vient de voir le jour.

# Décider de son vivant de faire un don de vie

■ Voilà plusieurs années que le maire y pensait. Après la Maison de la prévention santé et le Conseil des sages, Hélène Mandroux continue son chemin pour faire de Montpellier « la ville du don ». Avec l'aide de l'équipe de coordination hospitalière des prélèvements et les associations qui œuvrent autour du don d'organes, l'association française des familles de donneurs d'organes (Affdo) a été présentée hier. Présidée par Armand Siboni, elle est composée d'une équipe de bénévoles et de quatre jeunes en service civique. Ensemble, ils font vivre cette association d'initiative montpellieraine, qui a vocation à s'étendre à l'échelle nationale, à la sensibilisation au don d'organes et à l'accompagnement des familles confrontées à la perte brutale d'un proche.

C'est en rencontrant une association de familles de donneurs, au Canada, qu'Hélène Mandroux a eu l'idée de créer une pareille entité à Montpellier. « Pour eux, c'est un don de vie, commente le maire. Ils ont dédramatisé ce moment douloureux par des réunions où les familles partagent leur vécu. C'est un soulagement pour elles, et parallèlement, les

listes d'attentes pour les transplantations sont moins longues. Moins d'hommes et de femmes meurent en attente d'un organe. »

En France, 18 000 personnes sont en attente d'une greffe. « Une écrasante majorité s'estime favorable au don d'organes », explique Florence Vachieri, médecin responsable de la coordination du don d'organes au CHRU de Montpellier pour le Languedoc-Roussillon. Sur ces 16 000, seulement 5 000 reçoivent un greffon chaque année. « Dans les faits, un tiers des personnes s'opposent encore aujourd'hui au prélèvement ». En L.R, 75 dons de greffe ont permis de sauver 306 vies en 2012. Mais plus de 600 personnes sont encore en attente d'une transplantation.

Les types de décès permettant le prélèvement d'organes sont des morts brutales. Les proches qui viennent d'apprendre la mort d'un parent ou d'un conjoint sont sollicités pour témoigner en urgence de sa décision sur le don d'organes. « Pour les familles, c'est un orage dans un ciel serein », image Florence Vachieri. Quand le défunt n'a laissé aucun témoignage de sa position, les proches doivent prendre la décision à sa place : c'est une preuve qui s'ajoute

à la douleur. Selon l'ensemble des acteurs de ce champ médical, si les familles sont aussi réticentes, c'est faute d'être justement sensibilisées à la question. « Un travail d'information du vivant de chacun pourrait permettre de diminuer le désarroi des familles devant un tel choix alors que l'ensemble de leurs repères viennent de s'effondrer », explique le professeur Touchon, neurologue et maire adjoint. Il s'agit de diminuer la pression à un moment inopportun.

Pour informer le plus grand nombre, l'association, soutenue par la Ville, le CHRU et les Jardins de Sophia, l'Affdo lance une campagne de sensibilisation : affiches publicitaires, spot diffusé dans les cinémas, interventions dans certains lycées et micro-trottoirs dans les rues de la ville. Pour aller plus loin dans cette démarche, l'Affdo espère pouvoir très vite créer une Maison du don et de la greffe et un sculpteur est déjà en train de réaliser des études pour un monument à la mémoire des donneurs, lieu de recueillement pour les familles et de mise en valeur de leur générosité.

**AXELLE CHEVALIER-PÉRIER**  
 Affdo : 04 67 87 22 55 ou 06 08 74 55 92.

### Repères